



©Amicale des Sapeurs-Pompiers de Mimizan

Risques pour la santé et la sécurité liés aux incendies.

Conduite à tenir au retour
en entreprise en zone
incendiée .

Dr MH Hemmer .

Sensibilisation en Entreprises Landaises.

Juillet 2026



Risques généraux pour la santé

Références des notions abordées :

<http://www.anses.fr/fr/content/feux-de-foret-effets-sur-sante>

Feux de forêts - Impact sanitaire et recommandations | Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/media/164152/download?inline>

Communiqué de presse Incendies en Gironde et dans les Landes :
recommandations sanitaires aux populations

250715_dossier_PUF.pdf Atmosud.org

<https://www.atmo-nouvelleaquitaine.org/actualite/incendies-en-gironde-et-dans-les-landes-suivi-de-la-qualite-de-lair>

Que contient la fumée des feux de végétation ?

La composition des fumées inhalées dépend de l'éloignement de l'incendie.

- particules en suspension dont 80% « PUF » : particules ultrafines = particules carbonées de diamètre inférieur au micron (μm)
D'après l'OMS, il ne faut pas en respirer plus que 15 microgrammes par mètre cube d'air ($\mu\text{g}/\text{m}^3$). À proximité d'un incendie, on arrive à 500 $\mu\text{g}/\text{m}^3$. NB pompiers exposés à près de 5 000 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.
- particules de cendres dites géantes
- Monoxyde de carbone
- Substances chimiques :
dioxyde de carbone (CO_2), composés organiques volatils « COV » dont acroléine, formaldéhyde , composés semi-volatils :
hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), métaux lourds et oxydes d'azote (NO_x).

Que contient la fumée des feux? Le retardant ?

La composition des fumées inhalées dépend de l'éloignement de l'incendie et des objets/ bâtiments brûlés :

- sources de pollution spécifiques comme les bâtiments ou les véhicules routiers : **Hydrocarbures, formaldéhyde, benzène, plastiques, exceptionnellement amiante de bâtiments datant d'avant 1998, produits chimiques variés cf. solvants...**
- **Retardateur de flamme rouge : « FIRE-TROL® 931 »**
- Composition : eau 80% + oxyde de fer rouge + argiles + **polyphosphate d'ammonium** : retardateur de flamme efficace en raison de sa capacité à libérer de l'eau lorsqu'il est exposé à la chaleur . NB : Utilisé comme additif ignifuge dans les plastiques, les textiles et les revêtements...
 - Pur : noté H319 Provoque une sévère irritation des yeux
 - Irritant cutané et respiratoire potentiel

Risques immédiats pour la santé

- **Risques vitaux immédiats** : cf. monoxyde de carbone, hypoxie, déshydratation sévère pour les pompiers par stress thermique
- **Risques respiratoires** : essoufflement, toux d'irritation, altération de la fonction pulmonaire , déclenchement ou majoration d'un asthme par hyperréactivité bronchique ...
- **Risques cutanés** : démangeaisons, rougeurs d'irritation
- **Risques ophtalmologiques** : larmolement, conjonctivites d'irritation avec brûlures si contact direct (retardant, suies...)
- **Risques ORL** : assèchement voies aériennes, pharyngite, laryngite d'irritation
- **Risques cardiovasculaires** : particules PUF absorbées dans la circulation générale = déclenchement ou majoration d'hypertension , arythmie, coronaropathies...
- **Risques psychiques** : anxiété, angoisses, état de panique, insomnies,

Risques à distance pour la santé

- **Risques respiratoires** : persistance essoufflement, toux d'irritation, +/- altération de la fonction pulmonaire , asthme...
 - **Risques cardiovasculaires** : particules PUF absorbées dans la circulation générale = persistance d' hypertension , arythmie, coronaropathies...Les valeurs réglementaires des PUF ne sont pas encore définies car les données épidémiologiques sont encore limitées et les effets sanitaires dépendent de plusieurs paramètres comme la composition chimique, la source et l'exposition.
 - **Risques psychiques** : anxiété, angoisses, insomnies chroniques, reviviscences des événements avec prostration, ou anhédonie , peurs irraisonnées, pleurs, repli sur soi, syndrome dépressif
- Tableau d' **état de stress post traumatique**

NB : Risques majorés par l'impact de la fermeture provisoire de l'entreprise, de sa destruction totale ou partielle par le feu et de la propre destruction des domiciles personnels

Risques et facteurs individuels

- **Pompiers** : exposition intense aux composants des fumées en contact direct ou contamination lors de phases de nettoyage, rangements
- **Populations sensibles et vulnérables** : les nourrissons et les enfants, les femmes enceintes, les personnes âgées, les personnes souffrant de maladies respiratoires (BPCO, asthme) ou cardiovasculaires, les personnes diabétiques, les personnes immunodéprimées et les personnes dialysées ou souffrant de maladies oculaires.
- Personnes en situation de **précarité socio-économique**

Retour sur le lieu de travail en zone incendiée.

FAQ, foire aux questions, publiée par le Ministère du travail et des solidarités le 28 07 2026 :

<https://travail-emploi.gouv.fr/faq-accompagnement-des-entreprises-dans-le-cadre-des-incendies-exceptionnels>

« Il incombe à l'employeur dans la situation actuelle de :

procéder à l'évaluation des risques encourus sur les lieux de travail qui ne peuvent être évités en fonction de la nature du travail à effectuer ;

déterminer, en fonction de cette évaluation, les mesures de prévention les plus pertinentes ;

associer les représentants du personnel à ce travail ;

solliciter, lorsque cela est possible, le service prévention et de santé au travail ;

respecter et faire respecter les recommandations diffusées par les autorités sanitaires.

...Délocaliser l'activité dans un environnement non pollué, de recourir au télétravail pour circonstances exceptionnelles (art. L1222-11 du Code du travail) et de limiter les déplacements et les activités physiques en extérieur lorsque c'est possible.

...Tout salarié se trouvant dans une situation de travail dont il a un motif raisonnable de penser qu'elle présente un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé a l'obligation d'en informer immédiatement son employeur et a la faculté de se retirer de cette situation.

...Une entreprise dont l'activité est significativement impactée par les conséquences des incendies, et qui est contrainte de cesser son activité ou de réduire les horaires de travail de salariés peut solliciter le bénéfice de l'activité partielle : la situation sera appréciée au cas par cas par les services de l'État. »

Retour sur le lieu de travail en zone incendiée.

= **EVALUER LES RISQUES** des structures
brûlées (à des températures de 600 à 1200°C)
ou en apparence intactes

Risques reprise incendie,

Risques physiques :

- explosion bouteille de gaz

- effondrements (structure, plafond, ...)

- électrique (installation électrique endommagée, câbles nus sous tension, ...)

- chute de plain-pied (eau stagnante, ornières, ...)

Risques chimiques :

- fumées stagnantes dans les locaux, suies, produits chimiques stockés



Photo Sud Ouest

Retour sur le lieu de travail en zone incendiée.

= **EVALUER LES RISQUES** toujours accompagné et après avis des autorités (travaux de sécurisation ?), avec une entreprise spécialisée, pompiers , gendarmerie..., en journée

- Avec un masque FFP2 (persistance pollution aérienne)
- Si le local est enfumé demandez un avis pompier avant d'ouvrir
- Dès l'entrée, (faire) mesurer le CO restant par détecteur portable
- Ouvrir pièce par pièce sans ventilation (ne pas remettre en route la ventilation ni la climatisation)
- Equipements: Gants nitrile épais jetables, lunettes à protection latérale et combinaison jetable, chaussures de sécurité
- Si produits chimiques stockés: porter un masque à cartouche A2P3



Photo Sud Ouest

Retour sur le lieu de travail en zone incendiée.

Nettoyage des locaux = décontamination

La suie est constituée d'un ensemble de particules carbonées issues d'une combustion incomplète.

- Particules de carbone ultrafines, d'un diamètre généralement inférieur à 2,5 micromètres, à haut pouvoir de pénétration cutanée
- Résidus HAP dont benzopyrène, dioxines et furanes (si produits chlorés)
- Métaux lourds: Plomb Cadmium ; Métalloïdes : Arsenic (arséniure de gallium des équipements électroniques)
- COV : formaldéhyde, benzène , toluène ...

Adhésion sur tous les supports poreux et volatilité +++ plusieurs semaines



Photo
Décontami-
nation
fumée et
suie après
incendie |
Fire
Forensic

Retour sur le lieu de travail en zone incendiée.

Exposition à la suie :

- Par contact cutané : dermatites de contact
- Par inhalation : troubles respiratoires
- Par contact oculaire : « conjonctivite chimique » rougeurs, larmoiements, sensation de corps étranger et photophobie. Persistant plusieurs semaines après l'exposition initiale.
- Hypersensibilité chimique multiple par poly exposition chronique (persistance de suies invisibles dans la climatisation, dans les systèmes de ventilation ...)
- Passage dans la circulation sanguine y compris par ingestion
 - Troubles neurologiques maux de tête troubles cognitifs+++
 - Perturbations endocriniennes supposées des fœtus de femmes enceintes

D
é
c
o
n
t
a
m

i
n
i
o

Retour sur le lieu de travail en zone incendiée.

Nettoyage des locaux par entreprise spécialisée

-**Techniques d'abrasion contrôlée** (ponçage sous aspiration, décapage chimique) éliminent les couches superficielles contaminées des matériaux poreux.

-**Aspiration spécialisée** par aspirateur HEPA filtre chimique .

-**Lavage chimique** par des **détergents spécialisés** capables de dissoudre les résines et goudrons qui fixent la suie. Avec **encapsulants** qui stabilisent les contaminants résiduels en les enfermant dans une matrice polymère.

-**Décontamination thermique** : utilise la chaleur pour volatiliser certains polluants organiques qui sont ensuite captés par filtration.



Evaluation risque professionnel

Pour mettre en place une démarche de prévention, il est nécessaire de s'appuyer sur les neuf grands principes généraux (L.4121-2 du Code du travail)

Éviter les risques, c'est supprimer le danger ou l'exposition au danger.

Évaluer les risques, c'est apprécier l'exposition au danger et l'importance du risque afin de prioriser les actions de prévention à mener. Les résultats de cette évaluation sont insérés le DUERP : document unique évaluation des risques

Combattre les risques à la source, c'est intégrer la prévention le plus en amont possible, notamment dès la conception des lieux de travail, des équipements ou des modes opératoires.

Adapter le travail à l'Homme, en tenant compte des différences interindividuelles, dans le but de réduire les effets du travail sur la santé.

Tenir compte de l'évolution de la technique, c'est adapter la prévention aux évolutions techniques et organisationnelles.

Remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins, c'est éviter l'utilisation de procédés ou de produits dangereux lorsqu'un même résultat peut être obtenu avec une méthode présentant des dangers moindres.

Planifier la prévention en intégrant technique, organisation et conditions de travail, relations sociales et environnement.

Donner la priorité aux mesures de protection collective et n'utiliser les équipements de protection individuelle qu'en complément des protections collectives si elles se révèlent insuffisantes.

Donner les instructions appropriées aux salariés, c'est former et informer les salariés afin qu'ils connaissent les risques et les mesures de prévention

Prévention risque professionnel

Évaluer les risques, c'est apprécier l'exposition au danger et l'importance du risque afin de prioriser les actions de prévention à mener. Les résultats de cette évaluation sont insérés le DUERP : document unique évaluation des risques

Mettre à jour le DUERP avec plan d'action (solliciter le PST Landes)

- Si réintégration dans des locaux réhabilités
- Avec les risques RPS sur les états de stress post traumatiques

Donner les instructions appropriées aux salariés, c'est former et informer les salariés afin qu'ils connaissent les risques et les mesures de prévention

Le retour des salariés au travail dans des locaux réhabilités ne peut s'effectuer qu'après décontamination et vérification de la mise en sécurité des locaux et après nettoyage par une entreprise spécialisée.

Surveillance médicale santé travail .

-**Traçabilité individuelle des expositions dans les dossiers individuels :**

- Selon le type d'exposition ,
- Selon intensité et durée
- En milieu de travail : Après évaluation employeur et santé travail si reprise dans un local même dépollué
- **Cas particuliers des pompiers** : l'intensité des expositions aux produits recensés et leur durée implique un suivi médical renforcé sur le risque de déclenchement de cancers notamment du poumon , de la peau , en parallèle du suivi SDIS
- **Accompagnement psycho social** par les assistantes sociales et par les psychologues tous secteurs du PST Landes
- **Visites médicales et entretiens infirmiers à la demande des Salariés/Employeurs/Indépendants** sans restriction de place ou de temporalité après l'incendie.

Evaluation clinique et réorientation spécialisée si nécessaire .

Accompagnement psychologique

La Cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP Sud Ouest) est joignable gratuitement au 0 800 719 912.(info Ministère du travail 25 07 2026)

<https://www.ville-biscarrosse.fr/actualites/information-a-la-population/>

« Une Cellule d'Urgence Médico-Psychologique (CUMP) du SAMU est accessible tout au long de la journée :

en composant le 15 depuis les Landes ou la Gironde

ou directement à la Salle Saint-Exupéry, où un centre de pré-accueil a été mis en place.

Ce dispositif est assuré avec le concours de la Croix-Rouge et du Secours populaire de Biscarrosse, afin d'accompagner les personnes touchées par l'incendie et de leur apporter un soutien psychologique et humain. »

Accompagnement du PST Landes

Accompagnement médical et psycho social

<http://www.pstlandes.fr>

- *Contact rendez vous assistantes sociales :*
- SERVICE SOCIAL
- 05 54 00 04 18

cellulemaintien@santetravail40.fr

- *Contact rendez vous psychologues , médecins et infirmiers :*
- Par les secrétariats du PST Landes
Contactez vos secrétaires de secteur
- 05 58 78 12 60 Biscarrosse
- 05 58 56 01 00 Dax
- 05 58 05 76 40 Saint Pierre du Mont
- 05 58 70 01 30 Capbreton
- **Les médecins, infirmiers et psychologues de tous les secteurs sont tous mobilisés pendant ces évènements pour répondre à vos attentes et aux demandes d'écoute urgentes .**

Des questions ?

